

L'agence Guacamole socialecho.fr

Lancement d'Echo, le service de création de messages éphémères à partager.

« Quel est l'avenir de nos informations sur Internet ? »

Cette question, de plus en plus d'internautes se la posent avec méfiance.

Le 14 janvier 2015, trois étudiants ont lancé le service Echo. Un service permettant de diffuser du **contenu éphémère** sans se soucier de son avenir sur Internet. Chaque contenu se voit attribuer une **durée de vie**, qui, une fois expirée, **détruit définitivement** le message.

Le site web aux messages éphémères



Écho est un service au contenu éphémère qui a vu le jour dans le cadre d'un projet développé par trois étudiants de l'université Paris-Est Marne-La-Vallée, site de Meaux. Il offre les avantages de produire des messages texte dont la durée de vie est définie par l'internaute. Ces messages sont destinés à être partagés sur les réseaux sociaux favoris de l'usager grâce à un lien URL généré

automatiquement. Si le destinataire apprécie son contenu, il peut contribuer à augmenter sa durée de vie et le partager son tour. Cette méthode de transmission astucieuse permet à l'internaute de ne pas changer ses habitudes de communication sur internet tout en lui assurant une suppression totale de ses contenus à leur expiration.

La promesse de confidentialité des données

La particularité de ce service réside dans son caractère confidentiel. Il respecte la vie privée de ses utilisateurs en ne conservant aucune donnée transmise sur son site Internet. Le message, après expiration, est définitivement supprimé de notre base de données contrairement à de nombreux services similaires. Pour proposer encore plus de confidentialité, une fonctionnalité permet de chiffrer les messages émis afin qu'ils soient lisibles uniquement par les destinataires choisis.

Vincent Taing, l'initiateur du projet nous explique en quelques mots comment ce projet a vu le jour : « Le concept Echo m'est venu l'esprit lorsque j'ai découvert un article sur Edward Snowden et la surveillance mondiale sur internet. Je me suis demandé comment faire en sorte que nos anciennes publications sur Internet disparaissent définitivement du

web. Vous savez, la plupart des personnes inscrites sur les réseaux sociaux ont peu de recul concernant le sujet des publications antérieures et le fait qu'elles peuvent leur être préjudiciables à l'avenir. J'ai aussi été attiré par l'engouement pour l'éphémère qui pour moi va de pair avec le sujet du respect des données personnelles. »

Echo est un service **gratuit**. L'internaute a le choix de son utilisation. L'inscription sur le site n'est pas obligatoire en tant que visiteur. En revanche, **être inscrit présente quelques avantages**, cela permet d'accéder à la fonctionnalité de **chiffrement de messages**. L'inscrit peut également **accéder à la liste de tous les echos** qu'il a créé, et les supprimer avant la fin de leur durée de vie s'il le souhaite. Ce service est disponible depuis le 14 janvier 2015, rendez-vous sur **socialecho.fr**.